



Communiqué de Presse

Air France-KLM, Total, Groupe ADP et Airbus se mobilisent pour la décarbonation du transport aérien et réalisent le premier vol long-courrier avec du carburant aérien durable (SAF) produit en France

Paris, 18 mai 2021 – Air France-KLM, Total, Groupe ADP et Airbus ont joint leurs efforts pour réaliser le premier vol long-courrier avec du carburant aérien durable¹, ou SAF ("Sustainable Aviation Fuel"), produit en France. Le vol Air France 342 a décollé aujourd'hui à 15h40 du Terminal 2E de l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle à destination de Montréal (Canada) en emportant pour la première fois dans ses réservoirs du carburant aérien durable produit par Total dans ses usines françaises.

Ce vol concrétise l'ambition commune des quatre groupes de décarboner le transport aérien et de développer une filière française de production de carburants aériens durables, prérequis indispensable à la généralisation de leur utilisation dans les aéroports français.

Les biocarburants peuvent être incorporés sans qu'aucune modification ne soit apportée ni aux infrastructures logistiques de stockage et de distribution, ni aux avions, ni aux moteurs. Leur utilisation progressive à l'échelle mondiale doit permettre de diminuer de façon significative les émissions de CO₂ du transport aérien, en lien avec les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.

Le biocarburant utilisé pour ce vol est issu de déchets et de résidus provenant de l'économie circulaire. Il a été produit par Total à partir d'huiles de cuisson usagées grâce à sa bioraffinerie de La Mède (Bouches-du-Rhône) et à son usine d'Oudalle (Seine-Maritime), sans avoir recours à aucune huile vierge d'origine végétale.

Ce premier SAF « *Made in France* » a été certifié ISCC-EU par l'International Sustainability & Carbon Certification, un organisme indépendant qui en garantit la durabilité. Son incorporation à hauteur de 16% sur ce vol a permis d'éviter l'émission de 20 tonnes de CO₂.

En développant et en soutenant ainsi la première étape d'une filière française de carburant aérien durable, Air France-KLM, Total, Groupe ADP et Airbus montrent la voie pour faire de la France un pays moteur de l'innovation, au service de la transition énergétique et environnementale. La législation française prévoit aujourd'hui l'incorporation de 1% de biocarburant de ce type sur tous les vols au départ de France à partir de 2022, en amont de l'ambition d'incorporation progressive (à hauteur de 2 % à horizon 2025 et de 5 % à 2030) qui sera portée dans le cadre du « Green Deal » européen.

Pour répondre à cette évolution de la législation, Total produira également des biocarburants aériens durables dès 2024 à partir de sa plateforme zéro pétrole de Grandpuits (Seine-et-Marne).

Ce vol illustre également la complémentarité des leviers de réduction de l'empreinte environnementale : carburant aérien durable, avion de dernière génération et électrification des opérations au sol. Il a été assuré en Airbus A350, appareil consommant 25% de carburant en moins que ceux qu'il remplace. La fourniture en carburant de l'avion a été effectuée au moyen du premier camion avitailleur 100% électrique, développé en France avec l'expertise de Total, et l'ensemble des engins de piste utilisés par Air France étaient également entièrement alimentés à l'électricité.

¹ Le carburant aérien durable (SAF) est issu du mélange de carburant aérien conventionnel (JET-A1) et de biocarburant aérien durable, produit à partir de déchets et résidus issus de l'économie circulaire (graisses animales, huiles de cuisson usagées...). Ce dernier possède des propriétés similaires à celles du JET-A1 et offre une réduction allant jusqu'à 90 % des émissions de CO₂ sur l'ensemble du cycle de vie par rapport à son équivalent fossile.

Air France-KLM est l'un des pionniers de l'expérimentation des carburants aériens durables. KLM a effectué dès 2009 le premier vol avec du SAF. Depuis, le Groupe a multiplié les programmes innovants en réalisant notamment, entre 2014 et 2016, 78 vols Air France avec 10% de SAF en collaboration avec une filiale de Total. Cette expérimentation a permis de démontrer que l'utilisation de carburant durable n'a aucune incidence sur la fiabilité des opérations des compagnies aériennes. Le Groupe Air France-KLM entend renforcer son leadership en matière de carburant aérien durable dans les prochaines années, tout en s'associant aux recherches sur les avions du futur.

Parallèlement à cette opération, Airbus mène plusieurs séries de tests afin de certifier en vol les avions de ligne avec 100% de biocarburant aérien durable dans les prochaines décennies. Des stations d'avitaillement dédiées au SAF ont également été installées sur ses sites industriels, permettant ainsi à Airbus d'utiliser ce type de carburant dans ses opérations de production mais aussi lors de livraisons de ses avions. Ces installations participent à l'ambition du groupe Airbus de décarboner l'ensemble de son activité industrielle.

À l'occasion de ce premier vol, **Benjamin Smith, Directeur Général d'Air France-KLM** a déclaré : *« Le Groupe Air France-KLM, est engagé de longue date dans la réduction de son empreinte environnementale. Les carburants aériens durables constituent, avec le renouvellement de notre flotte, le principal levier accessible à moyen terme pour réduire de moitié nos émissions de CO₂ par passager/km d'ici à 2030. Ils sont donc au cœur de notre démarche, aux côtés de l'éco-pilotage et de la neutralité carbone de nos opérations au sol. La France a aujourd'hui l'opportunité de se positionner en tant que leader dans la production et l'utilisation de carburants durables et nous mettons tout en œuvre pour y contribuer aux côtés de nos partenaires. Faire émerger une filière française économiquement viable pour l'ensemble des acteurs est une priorité stratégique pour le pays et pour le groupe. »*

Patrick Pouyanné, Président-Directeur général de Total, a également déclaré : *« Le développement des biocarburants constitue un des axes de la stratégie multi-énergies de Total pour relever le défi de la décarbonation du secteur des transports. Après avoir démarré avec succès la production de biocarburants aériens durables sur nos sites de production en France en mars dernier, nous poursuivons l'adaptation de notre outil industriel pour répondre à la demande croissante du secteur aérien dans la décennie à venir. En réduisant ainsi directement l'intensité carbone des produits énergétiques utilisés par nos clients du transport aérien, nous travaillons activement avec eux pour réaliser notre ambition d'atteindre la neutralité carbone à horizon 2050, ensemble avec la société. »*

Augustin de Romanet, Président-Directeur général du Groupe ADP, souligne : *« Ce premier vol au départ de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle est un symbole de notre ambition de décarboner le transport aérien, grâce à l'intégration des nouveaux carburants aériens durables dans les aéronefs. La feuille de route du transport aérien européen vise le zéro émission nette en 2050, et nous sommes désireux, en tant qu'exploitant d'aéroports, d'accompagner cette transition énergétique et de nous engager, sans attendre, sur la voie de la transformation de notre fonctionnement et de nos infrastructures. »*

Et **Guillaume Faury, CEO d'Airbus** d'ajouter : *"Les carburants durables sont un levier majeur pour atteindre nos objectifs de décarbonation du secteur aérien, et Airbus soutient toutes les initiatives qui concourent à leur développement et leur utilisation sur les vols commerciaux. Une action coordonnée de tous les acteurs est nécessaire afin d'augmenter la part de ces carburants durables qui peuvent dès aujourd'hui être utilisés à hauteur de 50% sur nos avions, sans aucune modification ou impact opérationnel, et réduisant d'autant leur empreinte environnementale".*

À propos d'Air France-KLM

Acteur mondial à fort ancrage européen, les principaux métiers du groupe Air France-KLM sont le transport aérien de passagers, de fret et la maintenance aéronautique. Air France-KLM est un acteur de premier plan en termes de trafic international au départ de l'Europe. Il offre à ses clients l'accès à un réseau mondial couvrant plus de 300 destinations grâce à Air France, KLM Royal Dutch Airlines et Transavia, principalement depuis ses hubs de Paris-Charles de Gaulle et Amsterdam-Schiphol.

Son programme de fidélité Flying Blue figure parmi les leaders en Europe et compte plus de 16 millions d'adhérents.

Air France-KLM exploite avec ses partenaires Delta Air Lines et Virgin Atlantic la plus grande joint-venture transatlantique, avec plus de 275 vols quotidiens en 2019. Air France-KLM est également membre de l'alliance SkyTeam qui regroupe 19 compagnies aériennes, offre un accès à un vaste réseau mondial et propose à ses clients une expérience de voyage alliant qualité et fluidité.

Air France-KLM est pleinement engagé en matière de développement durable et va accélérer la réduction de son empreinte environnementale. L'objectif est d'apporter une contribution significative aux objectifs de développement durable des Nations Unies dans le cadre des activités du groupe.

Plus d'informations sur : www.airfranceklm.com et sur Twitter : @AirFranceKLM

À propos de Total

Total est un groupe multi-énergies, qui produit et commercialise des carburants, du gaz naturel et de l'électricité. Nos 100 000 collaborateurs s'engagent pour une énergie meilleure, plus abordable, plus sûre, plus propre et accessible au plus grand nombre. Présent dans plus de 130 pays, notre ambition est de devenir la major de l'énergie responsable.

Plus d'informations sur : www.total.com et sur Twitter : @TotalPress

À propos du Groupe ADP

Le Groupe ADP aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2019, le groupe a accueilli sous sa marque Paris Aéroport, plus de 108 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, 2,2 millions de tonnes de fret et de courrier et près de 127 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger.

Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2019, le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 4 700 millions d'euros et le résultat net à 588 millions d'euros.

Aéroports de Paris SA au capital de 296 881 806 euros. Siège social : 1 rue de France - Tremblay en France 93290. RCS Bobigny 552016 628.

Plus d'informations sur : www.groupeadp.fr et sur Twitter : @GroupeADP

À propos de Airbus

Airbus est le pionnier d'une industrie aéronautique et spatiale durable, pour un monde sûr et uni. La société innove constamment pour fournir des solutions efficaces et technologiquement avancées dans l'aérospatial, la défense et les services connectés. Dans le domaine de l'aviation commerciale, Airbus propose des avions de ligne modernes et économes en carburant ainsi que des services associés. Airbus est également un leader européen dans le domaine de la défense et de la sécurité, ainsi qu'un acteur mondial de premier plan dans le spatial. Dans le domaine des hélicoptères civils et militaires, Airbus fournit les solutions et les services les plus performants au monde.

Plus d'informations sur : www.airbus.com et sur Twitter : @Airbus @AirbusPress

Contacts Presse & Investisseurs :

Air France-KLM

Service de presse : + 33 (0)1 41 56 56 00 - mediarelations@airfranceklm.com

Total

Relations Médias : +33 1 47 44 46 99 | presse@total.com | [@TotalPress](https://www.total.com/fr/actualites)

Relations Investisseurs : +44 (0)207 719 7962 | ir@total.com

Groupe ADP

Contact presse : Lola Bourget, responsable du Pôle Médias et Réputation, +33 (0)1 74 25 23 23

Relations Investisseurs : Audrey Arnoux, responsable des Relations Investisseurs, +33 (0)6 61 27 07 39 - invest@adp.fr

Airbus

Presse : Matthieu Duvelleroy, +33 6 29 43 15 64 - matthieu.duvelleroy@airbus.com

Avertissement

Ce communiqué de presse est publié uniquement à des fins d'information et aucune conséquence juridique ne saurait en découler. Les entités dans lesquelles TOTAL SE détient directement ou indirectement une participation sont des personnes morales distinctes et autonomes. TOTAL SE ne saurait voir sa responsabilité engagée du fait des actes ou omissions émanant desdites sociétés. Les termes « Total », « Groupe Total » et « Groupe » qui figurent dans ce document sont génériques et utilisés uniquement à des fins de convenance. De même, les termes « nous », « nos », « notre » peuvent également être utilisés pour faire référence aux filiales ou à leurs collaborateurs. Ce document peut contenir des informations et déclarations prospectives qui sont fondées sur des données et hypothèses économiques formulées dans un contexte économique, concurrentiel et réglementaire donné. Elles peuvent s'avérer inexactes dans le futur et sont dépendantes de facteurs de risques. Ni TOTAL SE ni aucune de ses filiales ne prennent l'engagement ou la responsabilité vis-à-vis des investisseurs ou toute autre partie prenante de mettre à jour ou de réviser, en particulier en raison d'informations nouvelles ou événements futurs, tout ou partie des déclarations, informations prospectives, tendances ou objectifs contenus dans ce document.